

Séance du jeudi 7 mars 2024 à 19h30

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, André BECK, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Michel BOBIN, procuration à Christian FRANTZ
Eléonore JEAN DIT PANNEL, procuration à Pierrette KEMPF
Dominique RISTORCELLI, procuration à Elodie DEMARE
Alain MORILLON, procuration à Emmanuelle BONDUELLE

Absents excusés sans procuration :

En présence de Annie DEVEY (secrétariat), Jean-Jacques KEMPF

Quorum : 8 – présents 11

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 29/02/2024

18. Déclarations d'Intention d'aliéner – 2023

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 28/05/2020 ; précisée par délibération du 18/09/2020 ;
- Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation ;


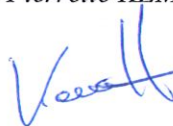
Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

9° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, lorsque l'exercice de ce droit consiste à ne pas préempter un bien ;

N° d'ordre	Terrain	Superficie	Date de la renonciation
1	Section 23 n° 1153/54 - lot. Les Genévriers- lot 12	4,5 ares	06/01/2023
2	Section 2 - n° 329/232 ; 345/234	8,99 ares	03/02/2023
3	Section 23 - n° 1179/221 ; 1180/221- Lot. Du Sous-Bois - lots 5 et 6	8,86 ares	13/02/2023
4	Section 23 - n° 1177/221 ; 1178/221- Lot. Du Sous-Bois- lots 4A	5,01 ares	13/02/2023

	et 4B		
5	Section 23- n° 1183/221- Lot. du Sous-Bois- lot 12	6,44 ares	13/02/2023
6	Section 23 - n° 1181/221 ; 1182/221- Lot. Du Sous-Bois -lot 7	13,41 ares	13/02/2023
7	Section 23 - n° 1194/221 ; 1195/221 - Lot. Du Sous-Bois- lot 10	11,67 ares	13/02/2023
8	Section 02 - n° 227	6,36 ares	17/02/2023
9	Section 23 - n° 730/189 ; 726/190 ; 728/190 ; 732/192	9,67 ares	20/02/2023
10	Section 23 - n° 1159/24 - lot. Les Genévriers- lot 14	5,86 ares	21/02/2023
11	Section 23- n° 850/207	0,32 ares	06/03/2023
12	Section 24- n° 240/139 ; 242/139 (1/2)	13,02 ares	13/03/2023
13	Section 2- n° 628/0317	6,27 ares	03/04/2023
14	Section 23 n°1154/24- lot. Des Genévriers- lot 13	5,01 ares	11/04/2023
15	Section 24 - n° 257/140- 10 route d'Eschentzwiller	15,44 ares	17/04/2023
16	Section 23- n° 194 ; 38 ; 39 ; 40 ; 42 ; 43 ; 44 ; 46	11,26 ares	09/05/2023
17	Section 23 - n° 1146 - lot 5- Lot. Des Genévriers	6,18 ares	09/05/2023
18	Section 23- n° 1192/221 ; 1193/221	12,17 ares	12/06/2023
19	Section 2- n° 437/320	7,14 ares	17/07/2023
20	Section 1- n° 372/203 ; 374/204 ; 382/205 (271 m ² à détacher)	7,47 ares	17/07/2023
21	Section 2- n° 605/43;607/43- échange d'un garage	37,68 ares	18/07/2023
22	Section 21 - n° 168/30 ; 172/28 ; 175/28	17,51 ares	droit de préemption m2A
23	Section 23- n° 1155/24	5,92 ares	24/07/2023
24	Section 23 - n° 1180/221	4,43 ares	07/08/2023
25	Section 23- n° 913/28 et n°914/28 ; 872/28 en indivision	12,48 ares	14/08/2023
26	Section 23 n°1180/221	4,43 ares	21/09/2023
27	Section 2 - n° 237 ; 238	10,76 ares	30/10/2023
28	Section 23 - n° 1153- lot. Des Genévriers - lot 12	4,5 ares	22/12/2023

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF


Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ
transmis à la sous-préfecture le 12/03/2024 - affiché le 12/03/2024